maison Leroux Lamourette, le second depuis 32 ans à la filature de M. Jonglez.

Des bouquets sont offerts aux héros de cette manifestation toute fraternelle.

M. Henri Boseine ajoute qu'après avoir complimenté les vieux employés ou ouvriers il a le devoir de saluer aussi les vieux patrons, représentés à cette fête par M. Scalabre-Delcour. « Ce qui fait l'honneur de notre ville — dit-il — c'est qu'il y a ici de vieux patrons et de vieux ouvriers qui seulement qu'il ne peut exister entre eux d'antagonisme et qu'au contraire ils se trouvent liés entre eux par les liens étroits de la solidarité. En faisant Jules Watteeuw, nous fêtons l'esprit tourquennois. En fêtant nos amis, titulaires de médailles du travail, nous fêtons la solidarité entre patrons et ouvriers qui caractérise notre vieux Tourcoing. »

Ces paroles pleines d'à propos ont été très chaleureusement applaudies.

Notre sympathique confrère Jules Watteeuw a répondu en donnant l'une de ces paroles dans laquelle perce une note à la fois ému et patriotique : « Bienfaisance et Reconnaissance ». Il a montré que si parfois ces vertus restent inconnues l'une à l'autre, ce n'est pas vrai quand il s'agit des anciens élèves des Frères, et il vit prouvé en disant, au nom de tous, l'attitude au Frère Fonty, qu'il a tres heureux d'inspiration, ce qui ne nous étonne pas de la part de notre ami Watteeuw.

M. Scalabre-Delcour se lève à son tour. Il annonce que, conformément au vœu exprimé par le comité, M. le doyen de Saint-Christophe a accepté le titre de membre d'honneur de l'association.

M. Scalabre rappelle ensuite les services rendus par les Frères de la doctrine chrétienne depuis près de quatre-vingts ans qu'ils sont installés à Tourcoing et, faisant mention d'un sonneur personnel de jeunesse, il montre de quels soins pieux de ces religieux ont entouré leurs élèves. Il porte dans la santé des Frères et en particulier du C. F. Fleur. L'assemblée s'associe par d'unanimes acclamations et de chaleureux vivats à ce toast.

M. Bassème donne ensuite communication d'une lettre du Frère Maurice, visiteur, exprimant le regret de ne pouvoir, par ses obligations professionnelles, déroger de cette fête.

Le C. F. Fleur prend à son tour la parole. L'assemblée aux félicitations adressées à MM. Watteeuw, Bonzel et Fleteau. Il remercie M. Scalabre de son toast et il se plaît à rendre hommage au généreux dévouement du président d'honneur et au zèle infatigable du président, qui ont fait l'association si prospère. « Le dernier battement de mon cœur, dit-il, sera pour mes élèves de Tourcoing et pour cette chère association. »

Les acclamations et les vivats se succèdent et cette belle réunion se termine par une soirée très agréable dont tout le mérite de l'organisation revient aux sociétaires.

Lundi soir une fête intime sera offerte dans la salle du patronage aux familles des membres de l'association.

Les lauréats du « Salon ». — Parmi les lauréats du « Salon » de cette année nous relevons le nom de M. Hippolyte Lefebvre, sculpteur, qui a obtenu une première médaille pour les deux œuvres qu'il exposées, *Mignon*, statue en marbre, et *Nobis*, groupe en marbre.

M. *Hippolyte Lefebvre* n'est pas un inconnu pour nous. C'est à cet artiste, au talent sonoro et délicat, que nous devons le magnifique jeu de présences de la Chambre de commerce de Tourcoing, un véritable chef-d'œuvre en son genre, qui fait l'admiration de tous les collectionneurs.

Remise de médailles. — Dimanche matin, M. V. Hasebroucq, maire de la ville, assisté de MM. Doval, Sénéter et Lecomte, adjoints, était réunis solennellement à l'Hôtel de Ville, des médailles et diplômes décernés par le ministre du commerce aux tisserands, tourneurs, ouvriers et employés de la fabrique lainière locale, étaient au nombre de onze dont [illegible] et un diplômé. M. le Maire, en leur remettant les distinctions méritées, a félicité chacun d'eux à la [illegible] des employés de coordinateur.

M. Hasebroucq a procédé [illegible] ment à la remise d'une médaille de l'Unisée à un [illegible] militaire.

Les fêtes de quartier. — [illegible] ducarse de N.-D. de Lourdes. — Il y avait [illegible] animation, dans la journée de dimanche, au [illegible] pays et place Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion de la fête du quartier. Les nombreux marchands [illegible] et de pâtisserie s'y étaient installés ; on voyait même que des théâtres forains. La circulation a été active dans tout le quartier jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Halluin. — *La ducasse.* — La ducasse a présenté, cette année, une animation extraordinaire. Malgré la pluie qui est tombée de cinq heures à six heures et demie, les promeneurs n'ont cessé d'y affluer. Les principales attractions étaient : le théâtre Morieux et le cinématographe qui n'ont pas désempli.

Les forains n'auront certes pas à se plaindre de la recette.

— Le quartier du Tissage, situé en face de la fabrique de M. Soon, organise pour le mardi de la ducasse une fête populaire dont les prix seront en espèces et en objets divers.

Linselles. — *Une fatale méprise.* — Dans l'après midi de samedi un ouvrier maçon demeurant à La Bassée, Louis Meaux, a absorbé un verre d'eau forte croyant boire du genièvre.

M. le docteur Bonenfant mandé aussitôt, a administré à Louis Meaux un vomitif énergique. Il ne croit pas qu'cette fatale méprise aura pour la victime des conséquences fâcheuses.

LILLE

Le départ du 84e. — Malgré l'heure matinale à laquelle le 84e de ligne a quitté notre ville, une foule énorme a assisté à son départ.

Vers quatre heures et demie du matin, une compagnie de garde est allée chercher le drapeau à l'Hôtel de l'Europe pour le conduire à la place de Tourcoing où a eu lieu le rassemblement du régiment. La rue Basse, la rue *Esquermoise, la rue Nationale, étaient déjà noires de* monde. Quant à la place de Tourcoing, c'est à peine si le 84e pouvait s'y mouvoir, tant l'affluence était grande. Nos concitoyens ont conduit le régiment d'Avesnes jusqu'au delà de Lomme. La musique jouait sans cesse. *Officiers et soldats s'éloignaient à regret de Lille, où ils ont* reçu un si cordial accueil.

Deux accidents au collège Saint Joseph. — Samedi soir, vers cinq heures, un ouvrier zingueur travaillant pour le compte de M. Carlier était occupé au collège Saint-Joseph, rue Solférino, quand il tomba d'une hauteur de sept mètres, la tête dans un rochaud.

Transporté chez un voisin le blessé, du nom de Delannoy, a été ensuite conduit à son domicile ; il se plaint de douleurs dans la tête.

— Dans le même établissement, le même jour, un domestique voulant reculer un tonneau chargé de terre, a reçu un coup de brancard qui lui a fracturé la clavicule gauche.

LES FÊTES DE DESROUSSEAUX

A LILLE

Le couronnement de la Muse

Favorisées par le beau temps les fêtes de Desrousseaux ont eu hier dimanche tout le succès qu'on en attendait.

Le cortège s'est formé à l'abattoir. La Muse, Mlle Berthe Dassonville, et ses dix demoiselles d'honneur arrivent successivement toutes pimpantes dans leur fraîche toilette.

Les trois chars sont également là : celui de Desrousseaux est tout garni de tentures rouges, le buste du chansonnier fleuri le surmonte.

Le char de la Muse est superbe. Un siège à quatre ou cinq mètres du sol est réservé à la Muse. Sur le devant sont placées les demoiselles d'honneur.

Enfin il y avait le traditionnel char-aumonière en velours rouge.

Le cortège. — La Muse et les demoiselles d'honneur s'installent sur leurs chars un peu avant midi ; « l'Estaminet », la « Madrilène » prennent place sur le char de Desrousseaux, en face du buste. Le cortège est composé de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés de musique. Le char de la Muse vient en dernier lieu avec le char aumonière.

Le cortège s'ébranle à midi un quart. Il y a foule aux alentours de l'abattoir. Le cortège suit l'itinéraire fixé entre une haie [illegible] qui acclament chaleureusement [illegible] et ses demoiselles d'honneur.

A la Préfecture. — La Muse et ses demoiselles d'honneur, les membres du comité pénètrent dans un salon de l'Hôtel de la Préfecture où ils attend M. Lauranceau, M. Assegion, président du comité, présente à M. Lauranceau la Muse et ses demoiselles d'honneur.

Au bras du comité et de la population, le remercie le Préfet d'avoir bien voulu les recevoir. M. Lauranceau, en quelques mots fort aimables, félicite la Muse, les demoiselles d'honneur et le comité.

A la Mairie. — Le cortège reprend alors sa marche. La foule est considérable sur la place de la République, Rue de Bethune une pluie en or avec ruban bleu est offerte à la Muse.

Quand le cortège arrive devant la Mairie, la place Rihour est pleine à craindre. Mlle Berthe Dassonville, les demoiselles d'honneur, les membres du comité pénètrent dans la salle des séances du Conseil municipal où est M. Delory, maire de Lille, entouré des adjoints et de quelques conseillers municipaux.

M. Assegion, comme il l'a fait à la préfecture, présente la Muse et ses demoiselles d'honneur à la municipalité et remercie le maire de les avoir reçues.

M. Delory se déclare d'autant plus heureux de féliciter la Muse lilloise que c'est une enfant sortie du peuple. Il l'appelle « citoyenne » et lui remet une médaille gravée à son intention. Puis on boit le champagne et on prend quelques minutes de repos bien gagné.

Le cortège reprend alors sa marche. La foule est énorme sur la Grand Place. Il est près de 5 heures lorsque le cortège parvient sur la place du Théâtre, après avoir parcouru huit kilomètres sans aucun incident. La Muse, Assegion et la Muse, ses demoiselles d'honneur, les membres du comité entrent au théâtre.

Au Grand Théâtre. — C'est devant une salle comble que M. Gassave Charpentier a dirigé son ode symphonique avec chœur et ballets « le Couronnement de la Muse », œuvre très personnelle, d'une belle inspiration. Le succès du compositeur a été immense et, ce qui n'est pas un rare mérite, l'idée du poète compositeur a été comprise de Lillois.

La Muse a été ensuite amenée sur la scène ; elle a été frénétiquement acclamée par toute la salle. S'avançant vers M. Charpentier, elle lui a présenté un magnifique palme. Le compositeur lui a également baisé la main.

La sortie s'est effectuée sans incident.

L'ambulance, à Lille, a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

CONSEIL MUNICIPAL DE WASQUEHAL

Séance du dimanche 5 juin 1898

Le Conseil municipal de Wasquehal s'est réuni en session ordinaire du mai le dimanche 5 juin, à dix heures du matin, dans la salle des séances à la Mairie, sous la présidence de M. Désiré Delesalle, maire.

Sont présents : MM. Désiré Delesalle, maire ; Leuridan-Brulois et Adolphe Gros, [illegible] ; Omer Ancyer, Henri Desruelles, Jean-Baptiste Lepers, [illegible] Joyeusaux, Henri Mallet, Louis Sesque, Charles Pad[illegible], Alfred Gadeune, Jules Deffrennin, Gustave Desrumaux, [illegible] Ferret.

Assistent : MM. Vincent, Victor Delourme, Lefebvre-Castellain, Hector Libbrecht, J.-B. Picavet, Louis Desplouy et Louis Baudon.

M. Alexandre Fauquez, secrétaire de la mairie, fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observations.

M. Charles Pinchon est nommé secrétaire pour la séance.

On absente ensuite du jour.

Arrêté préfectoral. — *Prise de une décision prise par le conseil.* — Lecture est faite [illegible] arrêté préfectoral annulant pour vice de forme, une décision prise par le conseil dans sa séance du 6 mars dernier, [illegible] l'aliénation d'une parcelle de terrain communal au profit de M. Victor Delourme, propriétaire.

Nouvelle demande d'achat de terrain communal. — M. Delourme, propriétaire, adresse une nouvelle demande au conseil tendant à obtenir une parcelle de terrain communal pour y construire une maison et ce au prix de 20 francs le mètre ; la superficie est de 18 mètres carrés.

Le rapport de la commission des finances est favorable à la vente et le conseil l'approuve par 13 voix contre un bulletin blanc.

Assistance médicale gratuite. — Le conseil donne un avis favorable à la liste des 30 noms, hommes, femmes et enfants, à ajouter à celle existante, pour l'assistance médicale gratuite.

Demandes de soutien de famille. — Le Conseil émet un avis favorable pour les trois demandes de soutien de famille formulées par les soldats Jules Lemaire, Victor Maes et Théophile Legrand. La demande de Georges Lepers est remise à la session d'août.

Droits sur les materiaux des routes. Protestation des entrepreneurs. — Une lettre collective de protestation des entrepreneurs de pavage avait été soumise au conseil dans sa séance du 20 février dernier, il s'agissait d'associer le conseil à cette protestation qui concerne les nouveaux droits que le gouvernement vient d'appliquer sur les materiaux venant de la Belgique, pour la confection des routes. A la séance de février le conseil avait ajourné sa decision à la session de mai. Aujourd'hui le conseil décide de rejeter la demande.

Demande des sociétés « Alsace-Lorraine » et des Dames de la Croix-Rouge. — Ces deux sociétés sollicitent un subside du Conseil, mais ce dernier vu son manque de ressources ne peut accorder quoique ce soit.

Demande du porteur de dépêches. — Le sieur Jonas porteur de dépêches, fait valoir à l'administration que son service augmente de jour en jour. Il sollicite à cet effet un supplément de traitement de 50 francs par an. Le Conseil renvoie cette demande à la session d'août.

Organisation d'une fête cycliste. — Le comité formé pour l'organisation d'une grande fête cycliste dans la commune pour le 24 juillet prochain, sollicite une subvention du conseil municipal. Cette fête étant organisée au profit des pauvres, la commission des finances est d'avis d'allouer un subside de 50 francs. Le Conseil ratifie à l'unanimité la décision de la commission des finances.

Alignement de terrain communal. — Il est donné lecture au conseil d'un arrêté préfectoral ratifiant la décision prise dans la dernière réunion tendant à l'aliénation d'une parcelle de terrain au profit de M. Lecomte-Cocheteux.

Cette parcelle de terrain est située près de l'école communale des filles.

Trottoirs cyclables. — La Fédération velocipédique lilloise vient d'établir un trottoir cyclable le long du chemin dit Duthoit.

On sait que dans une réunion précédente le conseil lui avait donné l'autorisation de procéder à ces travaux.

Aujourd'hui le conseil donne à nouveau un avis favorable à la libre circulation, mais à condition que cela ne nuise pas aux habitants. C'est-à-dire que ces derniers pourront se servir au besoin de ce trottoir.

Demande de la société de gymnastique « L'Espérance ». — La société de gymnastique « l'Espérance, » de Wasquehal se trouve sans local pour faire ses exercices. A cet effet elle prie le Conseil de l'autoriser à faire une souscription dont le produit servirait à construire une salle, mais comme cette souscription n'atteindra pas la somme nécessaire, elle propose de remettre au Conseil la somme recueillie et ce dernier voterait ensuite la somme qui manquerait ; de plus, l'administration ferait construire la salle en question sur une parcelle de terrain communal située entre le bureau des postes et la propriété de M. Picavet, boulanger. La salle appartiendrait à la commune qui pourrait la louer à l'occasion pour y donner des fêtes.

Voici le rapport que la commission des finances présente à l'assemblée :

« Vu les ressources faibles de la commune, la commission des finances estime que la municipalité ne peut s'engager dans une question aussi délicate que celle demandée par la Société de Gymnastique ; attendu, que l'on ne peut, quant à présent, songer à l'établissement d'une salle de fêtes, de plus que le local nécessaire à la dite société n'était qu'une question personnelle, la dite commission ne peut s'engager à donner un avis favorable, par contre elle invite le Conseil à accorder l'autorisation de pouvoir faire une souscription par l'usage que cette société se propose de faire, mais rien au-delà. »

M. le Maire. — Cette société disposera de l'argent comme bon *lui semblera, quitte à s'arranger avec un brasseur ou propriétaire quelconque.* Quant à nous, nous ne pouvons nous engager absolument en rien.

Le conseil après en avoir délibéré décide d'autoriser la souscription, ne suivant rien faire de plus.

12° Demande d'indemnité de logement pour M. Lacombiez, instituteur. — M. Lacombiez, instituteur-adjoint, demande que son indemnité de logement soit portée à 216 fr. au lieu de 100 francs, il fait valoir que d'après la loi qui regit ces indemnités, il y a droit. La loi se base pour cela sur le chiffre d'habitants.

Voici le rapport de la commission : « En demande de M. Lacombiez était un peu sévère par rapport à la gratification qui lui est accordée par année, la commission des finances laisse le conseil libre de vider cette question, elle trouve cependant que les 200 francs de gratification qu'il reçoit, joints aux 100 francs d'indemnité de logement, devraient bien suffire, attendu que l'on ne peut tout donner à l'un et rien à l'autre. »

M. le Maire. — On ne peut pas être plus large que dans les autres communes où les adjoints ne touchent toujours des adjoints mariés. Cependant M. Lacombiez mérite une augmentation. Je propose de lui accorder 50 francs en plus pour indemnité de logement.

Le Conseil approuve cette proposition du maire.

Demande de M. Seguin, commissaire de police. — M. Seguin, commissaire de police, sollicite une gratification de 100 francs pour 1898 ; il fait remarquer que pour cela en 1897, cette allocation lui a pas été voté ; il en est de même que le Conseil voudra bien lui accorder en même temps.

Le Conseil décide de lui voter 50 francs pour 1897 et 100 fr. pour 1898.

Demande de Mme veuve Lestienne. — Mme veuve Lestienne sollicite du Conseil l'allocation d'une demi bourse pour son fils qui est sourd et muet, afin qu'il soit admis à l'asile de Bonchin.

Après examen sérieux de cette question, le Conseil décide de la reporter à la session d'août *pour pouvoir prendre les renseignements nécessaires.*

Compte de gestion de la fabrique de l'église exercice 1897. Budget primitif de 1899. — M. le secrétaire donne connaissance des comptes de la fabrique de l'église pour l'année 1897 qui se terminent en recettes et en dépenses par une somme de 5148 fr. 05. Approuvé.

Il est également donne lecture du budget primitif de la fabrique pour 1899. Ce budget se balance par une somme de 5145 fr. 33, recettes et dépenses. Adopté.

Budget additionnel de 1898 (Service vicinal). — Suivant l'état dressé par M. l'agent voyer, l'administration donne un avis favorable pour un budget de 1869 fr. 36, qui est du reste couverte par les recettes de 1369 fr. 36, resultat du reliquat des ressources vicinales de l'exercice 1897, soit portée en tête du budget additionnel de l'exercice de 1898.

Budget primitif de 1899. (*Service vicinal*). — M. le secrétaire communique au conseil un arrêté de mise en demeure, émanant de la préfecture pour le service vicinal de la commune. L'administration municipale a à porter à son budget primitif de 1899 (Service vicinal) une somme de 15,218 francs recettes et dépenses.

Pose d'un garde-corps près la passerelle du nouveau canal. — Suivant une réclamation qui lui a été faite antérieurement l'administration des eaux potables des villes de Roubaix-Tourcoing consent à payer à la commune la somme nécessaire pour l'érection d'un garde-corps entre la passerelle du canal et l'installation construite pour les eaux potables.

M. le Maire fait remarquer qu'au reçu de la lettre il a demandé des instructions à la Compagnie des eaux pour l'opération de ce travail, il attend toujours la réponse, mais dès demain il fera écrire à nouveau. (*A suivre*).

Maison Spéciale de TROUSSEAUX et LAYETTES

AUX

FABRIQUES PARISIENNES

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

NOMBREUSES OCCASIONS

Grand choix d'Articles hautes nouveautés pour ENFANTS, en Robes, Pelisses, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc. Rideaux, Bonneterie

Immense Assortiment de LINGE BRODÉ

ET COUSU A LA MAIN

Dépôt de TOILES des Vosges et LINGE de TABLE garantis à l'usage

CHEMISES D'HOMMES toutes faites et sur mesure

GRAND CHOIX DE MODÈLES NOUVEAUX

EN LINGERIE FINE

L'INAUGURATION

DU MONUMENT DES ROTOURS

A AVELIN

Dimanche a eu lieu, à Avelin, au milieu d'un concours considérable de population, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Eugène-Robert des Rotours.

La fête s'ouvre, le matin, par des salves d'artillerie. Le village est superbement pavoisé et décoré. Toutes les maisons sont ornées de drapeaux.

A midi, un dîner avait réuni, au château de M. Raoul des Rotours, les membres de la commission du monument, les députés, les conseillers généraux et les maires du canton d'Orchies qui avaient accepté d'assister à la fête.

Dès ce moment, la foule est énorme et les nombreuses sociétés étrangères arrivent à chaque instant.

Les musiques des sociétés sont reçues à la mairie où elles vont d'abord déposer leurs offerts, ainsi qu'une grande grande médaille commémorative de la fête, en bronze argenté.

A deux heures et demie tout se prépare pour l'inauguration du monument, au pied duquel se masse une formidable phalange de musiciens et de chanteurs. Sur l'estrade les personnages officiels prennent place.

Notons : M. Raoul des Rotours, député, maire d'Avelin, entouré de son conseil municipal ; MM. de Montalembert, Dansette, Delandre, députés du Nord ; M. Jonglez, ancien député, MM. Max Brame, Georges Vandamme, Dehaut, Oatters, Monnet-leye, des Mouliers et Ovigneur, conseillers généraux ; MM. *Crespelle, Vigneron et Parzy*, conseillers d'arrondissements ; MM. Vallez-Roger, Houssin, Amadée Descamps, l'abbé Desmachelier, tout le conseil municipal de Merignyy, tous les maires du canton d'Orchies, presque tous les maires du canton de Pont-à-Marcq et un certain nombre des cantons de Cysoing, de Seclin, etc., etc.

Quand le voile, qui recouvre le monument, tombe, la foule éclate en applaudissements. Au même instant, trois cents chanteurs, accompagnés par la musique d'Avelin, *entonnent à l'unisson une cantate de circonstance qui* produit beaucoup d'effet et que la foule fait recommencer. Puis la serie des discours commence.

M. Vallez-Roger, président de la commission du monument, prend le premier la parole.

« *Un pays s'honore, dit-il en commençant, en honorant* ceux de ses enfants qui se sont distingués par leurs travaux, leurs vertus et leur amour du bien public. »

M. Vallez-Roger rappelle la carrière politique de M. des Rotours et le *rôle qu'il joua* dans nos assemblées délibérantes. Il dit en terminant :

« M. l'adjoint, nous remettons et confions à la commune d'Avelin, qui désormais en aura la propriété et la garde, ce monument qui perpétuera, parmi nous, le souvenir vénéré de l'homme de bien qu'il représente et qui proclamera aux yeux de la postérité, la profonde reconnaissance de nos vaillantes populations du Nord envers un dévoué et regretté député qui fut leur défenseur si fidèle. »

Les paroles de M. Vallez-Roger sont très chaleureusement applaudies.

M. l'adjoint Lecousse remercie en quelques mots M. Vallez-Roger du beau monument dont le comité vient d'enrichir la commune d'Avelin.

M. Jonglez, ancien député, prend à son tour la parole pour des souvenirs personnels. Il dit la sollicitude de M. des Rotours pour toutes les questions intéressant notre industrie nationale.

M. Jules Dansette, député du Nord, prononce alors un discours ému.

Après avoir rappelé les funérailles de M. des Rotours qui donnèrent lieu à une imposante manifestation, il vient, en son nom, au nom de la 4e circonscription du Nord déposer, devant la statue, l'assurance du souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

M. Anatole Descamps, vice-président de la Chambre de commerce de Lille, veut ensuite rappeler le concours que sa compagnie a toujours trouvé en M. des Rotours pour l'intérêt de notre région.

M. Bar, notaire à Orchies, parle au nom du canton d'Orchies ; il dit en termes éloquents l'affection de ce canton pour M. des Rotours et la piété avec laquelle on y garde a mémoire.

M. Desmarchelier, curé d'Avelin, clôture la série des discours.

Représentant le côté ecclésiastique, il laisse de côté la politique de M. des Rotours pour célébrer la bonté et la générosité qui étaient unées en lui et qu'il porta à un suprême degré.

Tous ces discours ont été fortement applaudis.

Un morceau d'ensemble, joué par toutes les musiques réunies termine cette partie de la fête.

Puis les nombreuses sociétés défilent devant le monument pour se diriger ensuite sur les divers kiosques élevés en vue du festival.

Dans la soirée l'animation était très grande, mais la pluie a malheureusement contrarié quelque peu les illuminations.

IMPRIMEZ VOUS-MÊME convocations, tarifs, avec l'*Expéditif*. Ni lavage, ni encrage, rapidité, Economie, 13, rue Nationale, LILLE. 32425

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PINGUET-DELBEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Flore Henriette DELBEUX, décédée à Roubaix, le 3 juin 1898, à l'âge de 42 ans, munie des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le mardi 7 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 6, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 3.

Les amis et connaissances de la famille VALLOIS-ROUBEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Emile VALLOIS, décédé à Mouvaux, le 4 juin 1898, dans sa 44e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le mardi 7 juin, à 11 heures et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 10 heures, en l'église Saint-François-d'Assise, à Mouvaux.— L'assemblée à l'église Saint-François-d'Assise, à Tourcoing-les-Francs.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Vaast, à *Armentières*, le mardi 7 juin 1898, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Louis NOTTE-CORDONNIER, brasseur, conseiller municipal, pieusement décédé à Armentières, le 9 mai 1898, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu. — Le trait quotidiant Roubaix à 10 h. 13 permet d'assister à l'obit.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le *mardi 6 juin 1898*, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Zoë-Julie-Désirée THOMAS, décédée à Roubaix, le 9 juin 1897, dans sa 45e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, *n'auraient pas reçu de lettre de faire-*part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 juin 1898, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor DUCHESNE, époux de Dame Marie PETIT, décédé à Roubaix, le 5 juin 1897, dans sa 49e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Les élections provinciales. — Les élections pour les assemblées provinciales ont eu lieu hier dimanche.

Les catholiques conservent, presque partout, la majorité.

Dans les provinces d'Anvers, Namur, Luxembourg, Limbourg, les Flandres, le parti catholique gagne des sièges et a la majorité.

A Bruges, notamment, les catholiques triomphent avec 7.000 voix de majorité *sur les libéraux et socialistes réunis.*

Les socialistes ont enlevé huit sièges aux libéraux dans le Hainaut. Ils en ont perdu un à Ixelles; dans les Flandres tous les démocrates chrétiens ont été battus.

On ne signale, jusqu'ici, aucun incident notable, ur aucun point du territoire.

Lierre — *La mort d'un combattant de 1830.* — On annonce la mort de M. Joseph Gilmant, combattant décoré de la croix commémorative de 1830, décédé à lierre, le 3 *courant*, à l'âge de 88 ans.

Hérenthals. — *Un terrible drame de famille.* — Un *terrible meurtre* a été perpétré *samedi après-midi au* hameau Gerheze à Hérenthals.

A la suite d'une querelle survenue dans la famille, un jeune homme, Auguste Verstrepen tira deux coups de fusil sur son beau-frère, François Voets et l'atteignit en pleine figure.

Le meurtrier s'acharna sur sa victime et frappa à coups redoublés sur le malheureux à tel point que son fusil vola en pièces.

La victime avait la tête affreusement mutilée, cependant, elle vivait encore *quand on l'a transportée à son* domicile.

La scène s'était passé à trois heures un quart ; et à cinq heures, la victime rendait le dernier soupir.

Auguste Verstrepen a profité du trouble causé par son crime pour changer de vêtements et se sauver.

On ignore la direction qu'il a prise.

Son signalement vient d'être envoyé dans toutes les directions. On dit qu'il est parti pour Turnhout, à l'effet de se constituer prisonnier.

Le malheureux Voets, âgé de 28 ans, laisse une femme et deux enfants.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du dimanche 5 juin. — Hortense Hegems, rue des Longues-Haies, 82. — Marcel Van Houwart, rue de la Basse-Masure. — Paul Lepévé, rue du Progrès, impasse Nabuchodonosor, 39. — Anatole Thuillier, rue des Trois-Ponts, 33. — Ferdinand Cocheteux, rue de Mons, maisons Ducroquet, 1. — Henri Roussel, rue Marquisat, 32.

Publications de mariages. — J.-B. Vanderdonck, 23 ans, garçon boulanger, rue Notre-Dame, 44 et Marie Dubreu, 22 ans, journalière, rue de l'Ermitage, 35. — Moïse Lemoir, 36 ans, plafonneur, boulevard de Reims, 14 et Estelle Duquesne, 25 ans, doubleuse, rue de France, cour Chevalier, 3. — Antoine Verha ghe, 18 ans, tisserand, rue Dampierre, cour Jonville, 19 et Virginie Bosselle, 32 ans, journalière, id., cour Dampierre, 23. — Odon Dutrannoy, 43 ans, apprêteur, rue du Tilleul, cour St-Joseph, 13 et Angélique Jourdain, 6 ans, épluchouse, rue Montgolfier, cour Degrave, 8. — Alphonse Vandenbulcke, 28 ans, chauffeur à Herseaux et Zélia Pijart, 23 ans, servante, rue de Lannoy, 3 2.

Georges Foncart, 2 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Hélène Lepers, 6 ans, sans profession, à Mouvaux. — Arthur Vanheule, 32 ans, tondeur, rue Gadeau, 57, et Hubertine Decamps, 18 ans, tisserande, rue de France, cour Roussel, 4. — Auguste Masurel, 2 ans, ajuteur, rue de Lorraine, 5, et Louise Ouvrard, 2 ans, sans profession, rue de l'Industrie, 19. — Adolphe Debertrand, 4 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Berte Delelampe, 22 ans, sans profession, rue du Bois, 14. — Alfred Lefebvre, 31 ans, garçon de magasin, rue de l'Epeule, 127, et Philomène Capelle, 21 ans, soigneuse, rue Watt, cour Gouvère, 1.

Jules Deconsulter, 59 ans, é antilonnier, Wattelos, et Juliette Dubois, 26 ans, soigneuse, rue de la Balance, 35. — Gustave Delvoye, 28 ans, peigneur, rue Monge, 120, et Odile Lerouge, 30 ans, doubleuse, rue Franklin, 38. — Cyrille Goens, 24 ans, mécanicien, rue St-Louis, 41, et Laure Dubus, 20 ans, soigneuse, rue de l'Alma, impasse des Arts, 9. — Delphin Delcourt, 44 ans mécanicien, rue de la Vigne, 65 et Elise Wibaut, 43 ans, sans profession, rue Dombasle, 32.

Henri Bahrs, 21 ans, employé de cartons, Roubaix et Flore Leveugle, 21 ans, sans profession, Tourcoing. — François Plankart, 25 ans, employé en tramway, rue de l'Ommelet, 140 et Emilie Grenin, 4 ans, employée de commerce, Chamly. — Henri Calmeyart, 27 ans, ajuteur, Lons et Eulalie Baert, 27 ans, ménagère, Lille. — Philibert Lecomte, 27 ans, boulanger, rue Saint-Antoine, 38 et Malvina Clarisse, 32 ans, cuisinière, La Gorgue.

Victor Gommelinck, 26 ans, ourdissenr, rue Voltaire, et Julie Vanlen, embaglie, 28 ans, tricoteuse, à Wattrelos. — Alfred Lambert, 26 ans, rentreur, rue Olivier-de-Serres, 8, et Marie Castel, 23 ans, rentreuse, à Wattrelos. — Oscar Quinard ouvrier de rattisage, à Fontenoy, et Félicie Lonette, servante, à Vezon. — Louis Letalle, 44 ans, domestique, à Armentières, et Josephine Vanrobays, 38 ans, servante, à Roubaix.

Désiré Leroy, domestique, rue Nam, 5, et Sarie Henno, servante, à Mauvde. — Jules Deplanque, 23 ans, garçon de magasin, à Roubaix, et Marie Delage, 23 ans, tailleuse, à Tourcoing.

Henri Hourez, 39 ans, maître peintre, à Croix, et Marguerite Poilet, 27 ans, sans profession, rue Richelieu, 40. — Louis Vignier, 32 ans, voyageur, à Lille, et Laure Marit, 25 ans, servante, à Lille. — Florimond Vossin, 23 ans, à Flers, et Florine Lenglin, 24 ans, boulevard de Cambrai.

Josephine Debeule, 1 an, rue de la Paix, 68. — Romain Zenger, 50 ans, marchand boucher, rue du Tilleul, 144. — 2 morts nés.

LEERS. — Déclaration de naissances du 5 juin. — Jeanne Tesse, Petit-Sourcoing.

HEM. — Déclaration de naissance du 5 juin. — Gaston Poulain, Petit-Lannoy. — Publication de mariage. — Henri Bernard, 27 ans, boulonnier, à Hem, et Palchérie Bonte, 21 ans, épluchouse, à Lannoy.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — *Fédération Roubaisienne.* — Concours de Chantilly organisé par la société Pigeon Fin de Siècle, établie chez M. Auguste Lesage, boulevard de Strasbourg. 504 pigeons lâchés 6 heures 10, vent sud, par Robert, envoyeur.

1er Six U. 5p. 2e Boutchout. 3e Guyot 5p. 4e Baron p. 5e Niffle 5p. 6e Lefebvre p. 7e Gilman 3p. 8e Declercq 3p. 9e Catteau 2p. 10e Delcroix. 11e Bricq. 12e Degeole. 13e Crepin. 14e *Gilman 5p. 15e Liagre p. 16e Deschamps 2p. 17e Carrette 2p.* 18e Gilman 2p. 19e Glorieux 2p. 20e Delmotte 3p. 21e Mathon 3p. 22e Fourneaux p. 23e Liagre p. 24e Vanhoeck 3p. 25e Motte 2p. 26e Delsalle. 27e Delannoy p. 28e Ruffin p. 29e Pourlin p. 30e Boutchout 2p. 31e 32e Gilman p. 33e Kimpe. 34e Bayart 3p. 35e Lefebvre p. 36e Delcroix p. 37e Delcroix-Ledru 3p. 38e Lesoeur 2p. 39e Bonnette p. 40e Henneboyre 2p. 41e *Desrousseaux*. 42e Tassart p. 43e Dhellemmes 2p. 44e Delnatte. 45e Desbouvrie 2p. 46e Porisse p. 47e Duponchelle p. 48e Desbouvrie. 49e Duponchelle. 50e Lefebvre-Depelchin. 51e Boryn.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 32'12" avec une vitesse de 1148m12 et le dernier à 8 h. 50'47" avec une vitesse de 1029m29 à la minute

— *Chantilly.* — Organisé par l'Union fédérale et donnée chez M. Desprousseaux cabaretier à l'Etoile, rue du Collège. 376 pigeons lâchés à 5 heures 50 par M. Dedoncker.

1er Decottignies. 2e Dupont p. 3e Depraetere 4p. 4e Cattel 6p. 5e Losfeld 4p. 6e Caby 4p. 7e Depraetere 2p. 8e Castelain p. 9e Sers 3p. 10e Poliet 2p. 11e Losfeld 4p. 12e Demeulenaere 3p. 13e Losfeld 4p. 14e et 15e Desbuquois 2p. 16e Lecomte p. 17e Marquant 2p. 18e Dutat 2p. 19e Provost p. 20e Pollet p. 21e Thiepont. 22e Carrette. 23e Godfrin p. 24e Lecomte p. 25e Vlaminck p. 26e Lecomte 3p. 27e Volquin p. 28e Welcomme p. 29e Vanderelde. 30e Recquier. 31e Ladam. 32e Catteau. 33e Lepers. 34e Bonne. 35e Poulain. 36e Desfontaines